

Lettre d'André Zwejacker,  
*Président d'honneur de la Fédération française des Clubs UNESCO,  
adressée aux participants de l'Assemblée constitutive de la Fédération  
Européenne des Associations, Centres et Clubs UNESCO*

*Chers amis,*

Je voudrais tout d'abord exprimer à nos hôtes de la fédération roumaine des clubs UNESCO, nos vifs remerciements pour avoir pris la relève de la tenue de cette assemblée constitutive et pour l'accueil qui nous est réservé. Félicitons-nous du nombre important de délégués et de membres présents de toute l'Europe.

En m'appuyant sur le privilège de l'ancienneté - privilège ou handicap ! - je vais tenter de faire un peu d'histoire sur la longue genèse qui devrait aboutir à la création de la Fédération européenne, en retraçant quelques dates.

Déjà en 1970 à Trogen, lors d'une rencontre clubs-écoles associées d'Europe, la complémentarité entre les écoles (enfants légitimes de l'UNESCO) et les clubs (enfants naturels) avait été esquissée. La création de la Fédération mondiale des Associations Centres et Clubs UNESCO à Paris en 1981, reprenant la classification de l'UNESCO, définissait une région Europe et l'élection de membres devant la représenter au conseil exécutif.

En 1984, à l'occasion de l'année internationale de la jeunesse, une rencontre européenne à Marly-le-Roy en France, permettait de coordonner les activités centrées en Europe sur les thèmes de l'A.I.J . En 1990, à Strasbourg dans les locaux du Conseil de l'Europe où un nombre important de représentants de fédérations et de clubs d'Europe étaient présents, la réflexion finale a été centrée sur la coordination nécessaire du mouvement des clubs en Europe.

Au congrès de la Fédération mondiale à Sinaïa en Roumanie en 1995, une réunion fut consacrée à un tour de table sur le projet de créer une fédération ou une coordination européenne. Quelques volontaires se proposèrent de donner suite au projet, notamment la vice-présidente mondiale Maria-Luisa Stringa, Jean-Pierre Dehouck et moi-même. Un questionnaire fut envoyé aux fédérations, des échanges de courrier eurent lieu, un débat fut organisé pour le cinquantième anniversaire de l'UNESCO. Mais il a fallu attendre la rencontre organisée par la fédération italienne et la FMACU en novembre 1998 à Florence pour que la question se précise et qu'elle soit portée à l'ordre du jour. Il en ressortit la création officielle d'un groupe de travail chargé de préparer un projet de constitution et de fonctionnement. Il se réunit à Sinaïa sur invitation roumaine en mars 1999, où est ébauché un programme concret mettant l'accent sur les initiatives possibles et réalisables sous le nom de Connaissance de l'Europe: programme de mobilité européen-ne. Quelques mois plus tard, à Malaga en mai 1999, à l'invitation de la confédération espagnole, des projets de statuts sont élaborés. L'absence de temps et de lieux de réunion n'a pas permis au congrès d'Ekaterinbourg d'exposer valablement le résultat des travaux menés mais rendez-vous a été donné pour 2000. A la rencontre de Buşteni en mars 2000, dans les lieux accueillants où nous nous trouvons aujourd'hui a été mis la dernière main aux statuts et proposé la tenue d'une assemblée constitutive. Afin d'avoir une concertation préparatoire la Fédération française a pris l'initiative d'une réunion en juillet 2000 à l'UNESCO entre les membres du groupe de travail, les représentants du conseil exécutif de la F.M.A.C.U: le Président Ortega, le vice-président Christophidés et le secrétaire général Patrick Gallaud, ainsi que Madame Brigaud-Robert de l'unité des clubs UNESCO.

Au sujet du lieu de l'assemblée constitutive, trois propositions ont été faites: dans l'ordre la France, la Roumanie et Chypre. La fédération française a proposé de tenir les assises à Paris du 26 au 29 octobre 2000 et les a préparées. Des défections successives et tardives sur lesquelles je n'ai pas l'intention aujourd'hui de m'étendre ont conduit à annuler la tenue de l'assemblée. Le projet a immédiatement été repris par la fédération roumaine et après un report de dates nous y voici !

Gestation laborieuse dira-t-on à laquelle il faut, je crois, apporter plusieurs réponses parmi lesquelles je retiendrai l'une d'entre elles qui me semble pertinente. Elle consiste dans l'ensemble des mutations qu'a connues l'Europe. Jamais sans doute ce continent n'a connu au 20ème siècle tant de drames, de bouleversements et de profondes mutations. Qu'il s'agisse de l'Europe de l'après première guerre mondiale avec l'effondrement des empires et la naissance de nouveaux états, de l'Europe de 1945 en partie dévastée, ruinée, sans véritable règlement de paix globale avec ses déplacements massifs de population, avec cette division idéologique et territoriale de l'Europe, la guerre froide où s'opposent deux Europes antagonistes et où seule l'UNESCO à partir de 1954 a pu établir un pont qui a permis les échanges culturels et rompre l'isolement.

Cela durant 45 ans, jusqu'en 1989-91 qui marque la naissance ou la renaissance d'états. Avec le conflit yougoslave, ce sont 14 états en pleine souveraineté en moins de 10 ans.

C'est une nouvelle Europe avec une dynamique d'espoir démocratique que manifeste par exemple, l'accès de 40 états (soit presque le double d'il ya 20 ans) au conseil de l'Europe et la ratification de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales de 1950. Mais parallèlement à cette avancée, les craintes existent que les conflits récents - la guerre en Europe que l'on croyait

impensable - ont révélées, les risques d'intolérance, d'intégrisme, de ségrégation, d'ostracisme à l'égard des minorités, des réfugiés, des immigrés en quête de dignité.

Il y a là, et les statuts y font référence, sous le titre "Connaissance de l'Europe", une connaissance géographique, politique, sociale, culturelle à partager par un effort d'éducation, de rencontres, d'échanges, de solidarité, que les clubs mènent et devront mener davantage dans une approche de citoyenneté Européenne pour une Europe de paix, de coopération et de démocratie. Les clubs UNESCO riches de leur diversité culturelle, riches des valeurs qu'ils défendent et de leur ancrage dans la société civile au titre d'associations doivent jouer un rôle et saisir l'opportunité qui leur est offerte.

S'intéresser à l'Europe ne signifie nullement créer un nouvel isolement, un nouveau cloisonnement du monde. Nul ne songerait à se priver du regard Europe-Afrique, Europe-Méditerranée, Europe-Asie, Europe-Atlantique. A l'heure de la globalisation, de la mondialisation, plus que jamais les échanges et les relations avec les autres régions du monde sont indispensables et le rôle de la FMACU est d'y pourvoir. Les grandes questions de la paix, du développement, de l'environnement, du patrimoine doivent être appréhendées à diverses échelles, du local au planétaire.

Au fond, il semble y avoir un relatif consensus, d'une part sur l'intérêt, voire le besoin de favoriser, grâce à l'existence d'une fédération, les relations entre fédérations nationales et clubs en Europe, propice à une meilleure connaissance et à un développement des échanges. Consensus aussi sur les buts d'une telle fédération, tels qu'ils sont exposés dans les statuts présentés.

Restent les questions relatives à l'organisation proprement dite. Puisqu'une structure doit exister, faisons-la souple, permettant aux

initiatives de s'exercer d'une façon créative, préservant un minimum d'autonomie dans le cadre de la fédération mondiale.

Ne calquons pas notre fonctionnement sur le schéma sclérosant, inhibant, et rigide d'une structure intergouvernementale. Proposons un fonctionnement s'adressant plus directement aux clubs.

Que savons-nous des clubs en Europe? Voilà la grande question! C'est de leur diversité, de leurs activités que nous tirons notre richesse. Par expérience, je sais qu'une fédération nationale ne vaut que par les clubs qu'elle fédère. Les clubs pourraient à la limite vivre sans fédération mais la fédération ne pourrait se passer de clubs. C'est un travail de terrain entre clubs, facilité par les fédérations, jouant le rôle d'initiateur, de relais, de conseil, d'accompagnement.

Il est indispensable que la fédération européenne permette la plus large représentation - sans exclusive autre que légitime - de la diversité des situations en Europe, et facilite les procédures d'admission.

Permettre cette initiative, cette mobilité, cette vie est d'autant plus nécessaire que les moyens seront limités, limités en moyens financiers sans doute, mais ce n'est peut-être pas le plus important. Le plus important, ce sont les ressources humaines et c'est dans une dynamique de ces ressources humaines que les autres moyens peuvent être obtenus.

Il y a là sans doute un travail de recensement nécessaire que l'outil informatique favorise sur ce qui se fait, se propose, se projette, sur le recoupement de thèmes et la création naturelle et thématique de réseaux auxquels on peut joindre les thèmes que la communauté internationale, l'UNESCO, la FMACU peuvent proposer. Les liens à définir avec les institutions européennes et notamment le conseil de l'Europe peuvent favoriser projets et rencontres en particulier pour les jeunes.

Alors allons-nous nous dérober à cette opportunité de créer la fédération européenne des clubs UNESCO, d'une fédération nullement concurrentielle et antagoniste de la fédération mondiale mais au contraire, riche d'une complémentarité et d'un développement mutuel? Une fédération ouverte et accueillante à tous ceux qui veulent participer à la promotion des idéaux de l'UNESCO.

Le moment est venu, je le pense.

*André Zwejacker*